



Dossier complet PERMIS COTIER

1. **Fiche d'inscription / CERFA 14681*01**
2. **Certificat médical / CERFA 14673*01**
3. **Contrat de formation**

Pièces à joindre :

- Timbre fiscal : 38€ : droit d'inscription au code (si celui-ci est raté, il y a juste ce timbre à repayer, le SNPH ne prend pas de frais supplémentaire).
- Timbre fiscal : 70€ : droit de délivrance du Permis au domicile
- Pièce d'identité : venir avec l'original au secrétariat lors du dépôt du dossier, celle-ci doit être photocopiée et scannée par nos soins (Carte Nationale d'Identité ou Passeport).
- Une photo d'identité (moins de 6 mois, selon les normes de Permis en vigueur)

Dossier complet :

- Au plus tard, le vendredi précédent la semaine de théorie avant midi

Information complémentaire :

- La convocation du CODE sera envoyée par e-mail le vendredi précédent. Les Affaires Maritimes nous communiquent les dates en amont pour nos sessions mais ne valide que l'horaire (durée d'une heure entre 9h00 et 16h00 le jour prévu) le vendredi précédent.